

AVEC

AIDE AUX VICTIMES
DE VIOLENCE EN COUPLE

**RAPPORT
ANNUEL**

**20
19**

LE COMITÉ

Laurence ODY BERKOVITS, présidente, avocate

Antoine ANKEN, notaire

Grégoire CARASSO, député au Grand Conseil genevois [législature 2018-2023] [membre du comité jusqu'au 11.04.19]

Pierre CONNE, Dr méd, MSc, député au Grand Conseil genevois [législature 2018-2023]

Lorena HENRY, avocate

Valérie LAEMMEL-JUILLARD, avocate, ancien juge

Camille MAULINI, avocate

Claire SMITH, entrepreneuse et investisseuse

Dominique VON BURG, journaliste

REPRÉSENTANTES POUR L'ÉQUIPE

Béatrice CORTELLINI

Anne LANFRANCHI

ADMINISTRATION

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE

Andrea EHRETSMANN, chargée de communication et de recherche de fonds

Sofia ESTEVES, intendante

Eïse JACQUESON MARONI, responsable de la communication et de la recherche de fonds

Frédérique KING-INGIGNOLI, secrétaire

Nicole RIEDLIN, secrétaire

L'ÉQUIPE

Jessica CHAN SUM FAT, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales

Sylvie DOGGWILER, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (HUG-OMP), certifiée en guidance interactive

Zoé FRANCHETTI, stagiaire psychologue

Prisca GERBER, stagiaire psychologue

Lara KAESER, stagiaire psychologue

Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEF/OC

Cécile MEYER, stagiaire psychologue

Julia MIEVILLE, psychologue

Elisabeth MOCANU, psychologue

Karen MONNARD, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

Laetitia SEITENFUS, psychologue dipl. FSP, MAS en évaluation et intervention psychologiques

Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice sociale HES, DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale, CAS en approche centrée sur la solution

Béatrice VILLACASTIN, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo et en guidance interactive UNIGE

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	2
SOUTENIR	4
Glossaire	10
DOSSIER	
La violence en couple est aussi une affaire de jeunes !	15
Contact	23
SENSIBILISER	24
Bilan et comptes	30
Remerciements	34

Les slogans qui illustrent ce rapport d'activités ont été créés par des élèves de l'enseignement du secondaire II.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Fais-moi rire,
pas souffrir »

2019 : une année de satisfaction mais aussi d'inquiétude

LA SATISFACTION

L'année 2019 se caractérise par une grande satisfaction du côté de la sensibilisation. AVEC poursuit statutairement deux objectifs : l'aide directe aux victimes de violence conjugale et à leurs enfants d'une part et la sensibilisation afin de contribuer à la prévention du phénomène de la violence dans le couple d'autre part. Si l'aide directe s'est poursuivie avec succès durant l'année 2019, la sensibilisation a franchi une étape importante.

En effet nous avons, avec l'aide de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Post-obligatoire (FAPPO) et en dialogue avec le DIP, mis en place le projet préparé en 2018 visant à sensibiliser les jeunes fréquentant les établissements du post obligatoire. Nous avons offert aux directions d'établissements

une boîte à outils leur permettant d'organiser cette campagne à leur gré et comprenant notamment une exposition et un stand ainsi que des ateliers. Les jeunes participants ont fait preuve d'une grande écoute, d'un intérêt marqué pour la problématique de la violence en couple mais surtout d'une créativité impressionnante. Preuve en sont les slogans créés par les jeunes au cours des ateliers qui illustrent notre rapport annuel.

Il y a quelques années, j'avais rêvé que la violence conjugale disparaisse par l'évolution de la société vers un monde égalitaire s'éloignant du modèle patriarcal qui autorise certains à considérer leur partenaire comme leur bien dont ils peuvent user et abuser à leur gré. Je forme ici un nouveau rêve : que par la sensibilisation des jeunes générations, chaque membre du couple soit conscient que le respect du partenaire est indispensable et qu'en cas de violence, la victime réagisse rapidement, avant que la situation ne dégénère.

C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions rendre la campagne de sensibilisation des jeunes pérenne et globale : pérenne en sensibilisant chaque année une nouvelle volée de jeunes et globale en élargissant la sensibilisation aux écoles privées.

« Sais-tu aimer sans frapper ? »

Cela nécessite le soutien de la FAPPO et du DIP et des moyens. Au niveau des moyens, rappelons que la campagne auprès des jeunes est entièrement gratuite pour le DIP ; notre association a pu jusque-là récolter des fonds auprès de généreux donateurs et l'équipe a assuré les prestations en plus des autres activités, sans ressources supplémentaires, ce qui n'est pas tenable dans la durée. La pérennisation de cette campagne implique d'assurer son financement à l'avenir et de renforcer les ressources d'AVEC. Un sacré défi à relever !

L'INQUIÉTUDE

L'inquiétude se situe au niveau du financement des activités d'AVEC.

En effet, le financement se partage en moyenne ces dernières années en 69 % supportés par les pouvoirs publics et 31 % par les fonds privés que nous recherchons chaque année, taux qui a même passé à 62%-38 % pour 2019.

Concernant le financement public, la subvention de l'Etat de Genève est inchangée depuis 12 ans et a même subi des réductions alors que les besoins sont là.

Par ailleurs dans son rapport du 9 janvier 2019, le Service d'Audit Interne de l'Etat de Genève recommande à

celui-ci de sécuriser le financement des prestations, en application de la Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) du 23.03.2007, sans préjudice des autres activités d'AVEC. Nous sommes dans l'attente de la détermination du canton ...

Concernant le financement privé, la recherche est intensive mais le résultat est aléatoire et nous craignons un essoufflement de ces ressources.

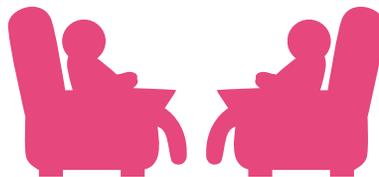
En effet ces dernières années nous disposions d'un « coussin de sécurité » nous permettant de gérer des projets sur plusieurs années et d'en assurer la réalisation. Aujourd'hui nos réserves sont très faibles et, si l'appui des pouvoirs publics n'est pas assuré et renforcé, nous sommes inquiets pour l'avenir.

Espérons que notre appel à l'aide soit entendu !

Je profite d'ailleurs de ce message pour remercier nos donateurs dont le soutien et la générosité sont inappréciables. Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe pour le remarquable travail accompli ainsi qu'aux membres du Comité qui œuvrent bénévolement et dans la discrétion en faveur de cette belle cause.

Laurence Ody Berkovits

NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2019



4'120

entretiens ont été effectués
au centre de consultation



824

personnes sont venues
au centre de consultation

804 femmes
20 hommes



101

mères avec
leurs enfants
ont bénéficié de

497

prestations



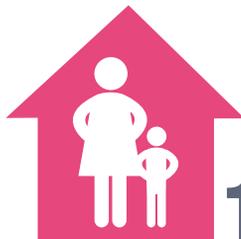
4'435

appels reçus à notre
permanence téléphonique



172

personnes sont venues
à la permanence sans
rendez-vous



11 femmes
& **6** enfants
ont séjourné dans
notre foyer



695

prestations collectives dans nos locaux
et à l'extérieur

SOUTENIR

SOUTENIR

2019 se caractérise par une certaine stabilité dans les chiffres pour la 3^{ème} et avant-dernière année du projet «Ouvrons la porte» qui s'achèvera en décembre 2020. C'est la progression habituelle observée au cours d'un projet qui dure 4 ans. **Une augmentation positive est à relever : l'entourage fait toujours plus appel à notre permanence téléphonique* (lire p. 8).**



Consultations individuelles* en hausse

4'120 consultations ont été dispensées contre 4'044 en 2018. AVVEC analyse cette augmentation comme la conséquence directe de la sensibilisation qui a été réalisée autour de cette problématique et du féminicide, notamment par les médias (lire en 2^{ème} partie - Sensibiliser). Le nombre de femmes reçues au centre de consultation est quant à lui quasi-identique (804 au lieu de 809). Celui des hommes progresse petit à petit (20 contre 17 l'an dernier). Grâce à cette prise en charge thérapeutique, les personnes victimes non seulement font redescendre le degré de dangerosité de leur situation mais effectuent également les premiers pas vers une reconstruction de leur vie grâce à la remobilisation de leurs ressources personnelles. Enfin, AVVEC a vu légèrement augmenter le nombre de ses prestations extérieures (695 contre 641 en 2018).

**Les astérisques renvoient au glossaire p. 10-13.*

LA SÉANCE D'INFORMATION * EN 2019

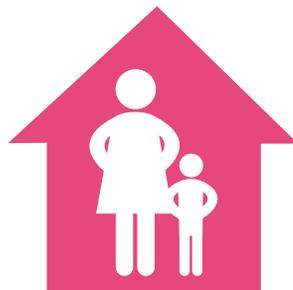
- *pour un public varié (personnes victimes, proches de victimes, étudiants, professionnels et toute personne intéressée par la thématique),*
- *animée par une professionnelle, durée 1h,*
- *présente les différentes formes de violence en couple, les lois et le réseau genevois,*
- *a lieu 1 fois par semaine à Montchoisy ainsi qu'au foyer d'hébergement du Pertuis auprès des résidents,*
- *80 personnes y ont participé (49 à Montchoisy et 31 au Pertuis).*

« Je ne suis pas folle »

En participant à la séance d'information, une victime a pu confirmer ses doutes sur ce qu'elle vivait dans son couple. S'en est suivi un moment de prise de conscience accompagné d'un sentiment de grand soulagement. Cette femme a fièrement déclaré : « Vous voyez, en entendant vos exemples concrets [d'actes de violence], je peux enfin affirmer à mes amis que je ne suis pas folle comme ils le prétendent. Ce que je vis, c'est effectivement de la violence conjugale et pas seulement des 'taquineries anodines' . »

L'entourage se manifeste

Si le nombre total d'appels à notre permanence téléphonique toute catégorie d'appelants confondue fléchit légèrement (de 5'809 à 5'583), on remarque en revanche une augmentation encourageante du nombre d'appels provenant de tiers. La plus importante progression concerne les proches (de 152 à 236) et les professionnels (de 639 à 685). La permanence téléphonique demeure la première porte d'entrée de notre pôle d'accueil pour les personnes victimes de violence conjugale. Ouverte tous les jours, elle est assurée par des professionnelles qui évaluent le besoin de la personne afin de l'aider et l'orienter au mieux. Dans la majorité des cas, l'appel conduit à une prise de rendez-vous en face à face dans notre centre de consultation à Montchoisy (Eaux-Vives).



Un foyer* comme neuf

Cette année, notre foyer d'hébergement a accueilli 11 femmes et 6 enfants. Durant leur séjour, les femmes résidant au sein de notre foyer bénéficient en parallèle de leur hébergement d'un suivi psycho-social et thérapeutique (groupes de gestion, consultations individuelles, suivi mère-enfant(s), appui dans les démarches). Afin de garantir la sécurité et le confort des résidentes, nous avons renouvelé le matériel (achat de nouveaux matelas, lits, meubles etc.).

« Priver est déjà
une violence »

« Un baiser n'est pas
un OUI pour baiser »

« Au lieu de taper,
il faut parler »

« Ça vaut pas le coup »

GLOSSAIRE

Consultation individuelle

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AWEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales.

Cycle de la violence en couple/conjugale

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. **L'escalade.** L'auteur-e instaure

un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques)

2. **L'explosion.**

L'auteur-e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.

3. **La justification.** L'auteur-e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...)

4. **La lune de miel.** L'auteur-e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

Entretien mère-enfant(s)

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence en couple sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

Foyer

AWEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux instal-

lations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximum de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

Groupe de parole

AWEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thèmes comme l'affirmation de

soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction.

Groupes informels

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Sortie de Noël avec l'équipe par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

Permanence sans rendez-vous

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs sont ensuite orientés selon leurs besoins vers notre consultation ou un autre service adapté.

Permanence téléphonique

Pilier central de notre pôle accueil, elle compte 18 heures hebdomadaires en 2019. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes de violence en couple, mais aus-

GLOSSAIRE



si par leurs familles et leurs proches. Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

Pôle accueil

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique *, une permanence sans rendez-vous* et une séance d'information*.

Séance d'information

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un public varié : personnes directe-

ment concernées, proches, professionnels et auteur-e-s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau (voir encadré p. 7).

Violence en couple/conjugale

« Tout autant que des actes d'agression physiques, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme

isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences : par « violences domestiques », la loi F 130, article 2, désigne « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ».

Violence économique

La violence économique c'est interdire ou obliger la-le partenaire à travailler, s'appropriier son salaire ou son argent, la-le priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

Violence physique

La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

Violence psychologique

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, la-le priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

Violence sexuelle

La violence sexuelle c'est contraindre la-le partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté(e) à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.

**« Fais-moi rire,
pas souffrir »**

**« Utilise-tes mots
pour réchauffer,
pas pour humilier »**

« Tu peux taper
avec des mots »

« Au premier poing,
mets-y un point »

DOSSIER

**LA VIOLENCE EN COUPLE
EST AUSSI UNE AFFAIRE
DE JEUNES !**

Ateliers de sensibilisation dans les établissements scolaires genevois du secondaire II

Béatrice CORTELLINI

Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Béatrice VILLACASTIN

Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Dominique VON BURG

Journaliste, membre du Comité d'AVVEC

Comme tend à le démontrer une étude réalisée à Neuchâtel en 2017, les jeunes connaissent déjà des formes de violence en couple (voir l'encadré). Certes, les cas de violences physiques et sexuelles les plus extrêmes sont rares. Mais l'occurrence assez fréquente de violences psychologiques peut inquiéter, puisque l'on sait que la violence psychologique constitue souvent le premier pas vers des atteintes plus graves.

La recherche a longtemps estimé que la violence en couple n'existait pas chez les jeunes. En effet, ne vivant pas en commun, les couples de jeunes ne sont pas exposés à certains facteurs souvent identifiés comme déclencheurs de violence, tels que gérer un budget ou avoir un enfant en commun. Sauf que, comme on le sait maintenant, la violence physique ou sexuelle est le plus souvent l'aboutissement de formes antérieures de violences, psychologique notamment. Les premières expériences amoureuses sont déterminantes pour la construction de la personnalité mais également pour la construction de modèles des relations intimes pour l'avenir. C'est donc une période de la vie particulièrement propice pour faire de la prévention.

« Soit un bon coup, ne les distribue pas »

QUELQUES CHIFFRES

En 2017, trois chercheuses de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne ont interrogé les élèves de 15-16 ans de dernière année de scolarité obligatoire (11ème année Harmos) du canton de Neuchâtel. Au total, les réponses de 1'817 élèves ont été analysées.

66 % des filles interrogées et 51 % des garçons ont déclaré avoir été victime d'au moins une forme de violence, ce qui représente une moyenne de 60 %.

La violence la plus fréquemment subie, chez plus de la moitié des jeunes, est une forme de violence psychologique appelée « monitoring ». Soit surveiller le portable de l'autre, l'empêcher de rencontrer quelqu'un d'autre, restreindre sa liberté.

Les actes de violence physique comme pousser, bousculer, donner des gifles ou des coups, tordre le bras ou les doigts, ont touché 21% des jeunes filles et 19.6% de jeunes hommes ; cette différence n'est statistiquement pas significative.

Les actes de violence sexuelle ont été relevés par 9 % des jeunes, tels qu'être forcé à envoyer une image à caractère sexuel, avoir été forcé à toucher les parties intimes de leur partenaire ou devoir se laisser toucher.

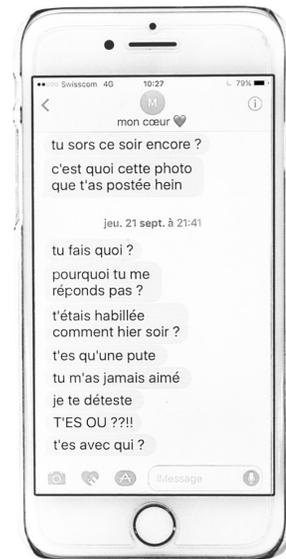
Enfin, la cyber-violence comprenant notamment des messages insultants ou des menaces répandus sur les réseaux sociaux a concerné 5 % des jeunes.

Lucia S, Stadelmann S, Pin S. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018 (Raisons de santé 288).
<http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/288>

En collaboration avec le département de l'instruction publique (DIP) et la fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire (FAPPO), AVEC a donc lancé au début de l'année 2019 un projet de prévention et de sensibilisation dans les écoles genevoises. L'objectif poursuivi était avant tout de sensibiliser les jeunes au fait que la violence au sein d'un couple ne commence pas avec le premier coup, mais par des mécanismes d'emprise comme la surveillance de l'autre. Les sensibiliser aussi au rôle qu'ils peuvent jouer en tant que témoin et copain ou copine des victimes.

Les écoles qui le souhaitaient ont donc accueilli une exposition comprenant 14 affiches et 5 clips vidéo. Ce matériel a été réalisé en 2017 par les élèves des filières "Graphisme" de 2ème année et "Interactive Media Designer" de 3ème année du Centre de formation professionnelle Arts à l'occasion du 40e anniversaire de « Solidarité Femmes » (devenu aujourd'hui AVEC).





« Frappe un jour, frappe toujours »

Puis des ateliers – animés à tour de rôle par deux professionnelles d'AVEC et l'un de Pharos – permettaient à des groupes d'élèves de s'informer et d'échanger en réagissant à certaines affirmations. Par exemple: «Donner une claque et y répondre par un coup de poing, c'est la même responsabilité» - «Dans nos ébats amoureux, tout devrait être permis» - «Mon amie sait que son compagnon ne la respecte pas et pourtant elle me dit qu'elle ne peut pas le quitter» - «Si mes amis vivent de la violence dans leur couple, je ne peux rien faire pour eux». Puis les jeunes étaient invités à imaginer eux-mêmes des slogans pour dénoncer toutes formes de violence en couple. Cette moisson de slogan a été particulièrement riche, et quelques spécimens animent les pages du présent rapport annuel.

Jusqu'à ce jour, une quinzaine d'établissements scolaires genevois du post-obligatoire ont organisé de tels ateliers et/ou présenté l'exposition. Au total, ce

sont plus de 2000 élèves qui ont participé lors des 83 ateliers que nous avons dispensés, représentant toutes les volées de la 1^{ère} à la 4^e année.

Les discussions en petits groupes d'élèves furent aussi sérieuses qu'animées, témoignant d'une assez bonne connaissance de l'occurrence et des mécanismes de la violence en couple. Rares furent les jeunes qui ne se disaient pas concernés. Plusieurs autres milliers d'élèves ont par ailleurs découvert l'exposition des affiches et des clips vidéo au sein de leur établissement et ont pu discuter, lors de la tenue de stands, avec des professionnel-le-s et des bénévoles.

Du côté des enseignant-e-s, plus d'un-e s'est dit étonné-e du nombre de jeunes touchés par la violence en couple. Ils ont souvent été positivement frappés par le degré et la qualité de la participation des élèves, certains se réjouissant de les avoir ainsi découverts différemment.

« C'est difficile d'aimer,
encore plus d'en parler. »

Comme l'exprime un courrier adressé en février 2020 à toutes les personnes dirigeant un établissement de l'enseignement secondaire II à Genève, AVVEC et la Fédération des associations des parents d'élèves du post-obligatoire souhaitent que cette campagne de sensibilisation et de prévention puisse se renouveler. Et, pourquoi pas, se pérenniser. Un souhait partagé par exemple par la doyenne de l'enseignement général au Centre de formation professionnelle technique (4 sites du CFPT ont participé à l'opération en 2019).

Une telle pérennisation représenterait une merveilleuse occasion de susciter réflexions et échanges avec les adultes de demain qui pourraient contribuer, à leur tour, à l'éradication d'un fléau affectant les personnes de tout âge et de tout milieu.

« Minimiser
le geste ne le fera
pas disparaître. »

**« La violence conjugale c'est
comme un paquet de M&M's,
quand on a commencé, on ne
s'arrête plus »**

**« Mieux vaut partir
que subir »**

*Les slogans qui illustrent ce dossier ont été créés
par des élèves de l'enseignement du secondaire II.*

NOUS CONTACTER



Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
entre 14h et 17h
les mercredis et vendredis entre 9h et 12h

Permanence sans rendez-vous

les mardis entre 16h et 18h

Séance d'information

Violence conjugale, que faire ?
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,
sont gratuites.

46, rue de Montchoisy
1207 Genève
Téléphone : 022 797 10 10
Fax : 022 718 78 30
www.avvec.ch
info@avvec.ch



LES PROFESSIONNELLS EN 2019

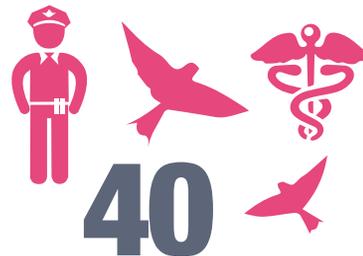


33'900

flyers de prévention ont été envoyés à

1'356

professionnels
(santé, social, réseau genevois)



40

professionnels
ont été sensibilisés
(santé, social, protection
des mineurs, migration,
sécurité publique)

LE GRAND PUBLIC

18



poèmes inspirés de l'histoire de nos bénéficiaires lus par son auteure Perrine Le Querrec lors du Festival Les Créatives



31



femmes ont bénéficié de conférences-débats (communauté mongole, brésilienne et Ecole des mamans)

Au premier poing,
mets-y un point.



+ de 2000

élèves sensibilisés dans 83 ateliers en classe (Campagne jeunes dans le Secondaire II)

8



séances auprès de clubs romands (Rotary Club Palais Wilson, Rotaract Genève International, Ladies Circle de Nyon)

SENSIBILISER

SENSIBILISER

En 2019 a démarré notre grande campagne de sensibilisation auprès des jeunes baptisée : «Violence en couple, aussi une affaire de jeunes!». Lancée le 21 janvier au Collège de Staël, elle s'est déployée dans une partie des établissements du secondaire II du canton de Genève. L'aventure se poursuit jusqu'en 2021.



Les jeunes, notre nouveau public-cible

Nous en avons toujours rêvé, nous l'avons fait. Sensibiliser la génération des 16-25 ans est un défi important pour AVEC (voir cahier central p. 15) car il permet aux jeunes d'identifier les signes de la violence dès les toutes premières relations. Selon l'âge des élèves qui participent aux ateliers d'1h30 dispensés par notre équipe, cela a parfois même valeur de prévention. Dans ce projet réside ainsi clairement l'espoir d'une génération qui, à travers des initiatives telles que celle d'AVEC, sera assez sensibilisée pour éviter ce type de situation ou du moins pour en reconnaître les prémices.

En 2019, des milliers d'élèves ont pu assister au module et un nombre encore plus important a pu avoir accès à l'exposition réalisée par des élèves du CFP Arts, installée dans les couloirs des établissements. Grâce à la présence d'une partie des membres de l'équipe mais surtout des bénévoles d'AVEC et du Rotaract Genève International, des stands ont été tenus quasiment à chaque pause de midi pour échanger avec les élèves et parfois des professeurs ou autre collaborateurs-trices des écoles.

NOS AMBASSADEURS-DRICES SE MOBILISENT

Être bénévole à AVVEC est possible dans le cadre de notre mission de sensibilisation. Sous l'égide de Gabrielle, l'une de nos ambassadrices, l'équipe bénévole a eu comme projet d'agrandir notre groupe de marcheurs-cheuses lors du Walking de la course de l'Escalade. Une vente de pâtisseries a permis d'acheter les t-shirts version 2019 et des participants se sont ralliés à nous afin de marcher pour notre cause. Une belle synergie s'est ainsi créée avec l'équipe d'AVVEC.

Une autre contribution essentielle a été la présence de ces bénévoles sur les stands dans le cadre de notre campagne de sensibilisation « La violence en couple, aussi une affaire de jeunes ! » dans les établissements du secondaire II. Enfin, un binôme de bénévoles très complice a réalisé trois mises sous pli pour des mailings de recherche de fonds. Un grand merci à tous-tes !

D'autres moments forts ont marqué 2019. Notamment la Grève des Femmes et les Bastions de l'Égalité qui ont eu lieu les 14 et 15 juin. AVVEC y a participé avec une grande joie. A la première manifestation pour réaffirmer son attachement à se battre pour les droits des femmes. Au second événement, pour sensibiliser un public plus large aux questions d'égalité, de genre et plus particulièrement à la problématique de la violence conjugale. Notre présence s'est caractérisée par des affiches, des quizz et une conférence.

Nous tenons également à souligner la généreuse mobilisation des Ladies Circle de Nyon qui, grâce à leur vide-dressing de luxe, ont contribué non seulement à financer l'un de nos projets mais également à faire connaître la problématique à leurs membres et clientes.

Enfin, à l'automne, dans le cadre du Festival Les Créatives, des femmes suivies à AVVEC ont accepté de raconter leur histoire à Perrine Le Querrec, autrice et poétesse qui a mis en mots leurs maux. Le 25 novembre, date symbolique de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes dans le monde, Perrine Le Querrec leur a rendu hommage à travers une lecture sobre et poignante des textes inspirés par elles. Elle l'a fait avec une telle justesse qu'elle a permis au public de mieux appréhender la souffrance des victimes. Un moment riche en émotions (lire encadré).

« Certes,
on habite sous le même toit,
mais tu n'es pas mon roi,
tu ne fais pas la loi,
Alors respecte moi. »



À l'automne 2019, l'auteure Perrine Le Querrec a rencontré six femmes suivies à AVVEC pour écouter leurs histoires et les restituer sous forme de poèmes. Ces textes ont été lus par leur auteure dans le cadre d'une table-ronde organisée par le festival Les Créatives. Agnès, participante de ce projet, témoigne à propos de cette expérience :

« Le 25 novembre dernier, pour la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Perrine a lu des textes devant une salle comble à l'Alhambra. Des textes rédigés suite à la rencontre avec des femmes suivies par AVVEC. Certains des mots entendus étaient les miens, d'autres auraient pu l'être. Tous avaient en commun un vécu partagé et un message de force. Ça m'a d'une part secouée, parce que c'était des mots forts, et que la violence de ce que j'avais vécue m'est apparue en observant les réactions dans le public. Ça m'a aussi emplie de fierté parce que j'avais participé à quelque chose qui me dépassait. Quelque chose qui était mon histoire, mais aussi celle des autres femmes ayant pris part à l'exercice et celle de ces sœurs inconnues qui peuvent se reconnaître dans ces poèmes. La force des mots qui sont les miens, traduits sous une forme qui les rendent universels. C'est moi, oui, mais il n'est plus question de moi. Il est question, de moi, de toi, d'elle, de chacune qui a pu vivre des choses inacceptables. La force de notre expérience, l'espoir parce que nous y avons survécu, la confiance que d'autres aussi y arriveront. »

BILAN ET COMPTES



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

AVVEC Aide aux victimes de violence en couple (Anciennement Association Solidarité Femmes)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss Gaap RPC (plus particulièrement la norme RPC 21), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier,
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 16 avril 2020
AVReg - 100247 ROR - 6 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 455'317,76, compte de profits et pertes, annexe aux comptes)

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIFS	2019	2018	PASSIFS	2019	2018
ACTIFS CIRCULANTS			FONDS ÉTRANGERS		
Liquidités			À COURT TERME		
Caisse	2'243.10	4'481.00	Créanciers sociaux	29'012.40	7'722.65
PayPal	2'154.70	509.01	Créanciers divers et charges à payer	10'821.50	14'153.56
CCP 12-2961-6	306'600.68	378'249.54	Produits encaissés d'avance	400.00	100.00
CCP 10-227204-0	102'095.25	102'155.25	Provision solde vacances non prises	32'360.00	25'472.00
CCP 12-141302-7	2'990.84	15'005.86	Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	-
	416'084.57	500'400.66	TOTAL FONDS ÉTRANGERS	72'593.90	47'448.21
			À COURT TERME		
Créances à court terme			FONDS AFFECTÉS		
Créances hébergement	3'658.00	13'074.00	Fonds Aménagement & déménagement	-	93.20
Autres créances	820.20	621.00	Fonds Sensibilisation	172'622.33	172'323.97
	4'478.20	13'695.00	Fonds Hébergement	121'364.46	5'049.92
			Fonds Formation	1'466.60	16'610.10
Actifs transitoires			Fonds OLP: Entretiens supplémentaires mère-enfants	50'587.37	-
Charges payées d'avance	300.50	102.40	Fonds OLP: Consultations supplémentaires femmes	14'631.14	157'951.96
Produits à recevoir	34'454.49	4'458.00	Fonds OLP: Questionnaire enfants (100 WHF)	-	55'189.91
	34'754.99	4'560.40	Fonds OLP: Campagne jeunes	-	40'605.00
			Fonds Fêtes de Noël	3'361.40	6'970.95
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	455'317.76	518'656.06	TOTAL FONDS AFFECTÉS	364'033.30	454'795.01
			FONDS PROPRES		
ACTIFS IMMOBILISÉS			Fonds propres reportés	31'172.90	31'172.90
Immobilisations			Part de subvention non dépensée	-12'482.34	-14'760.06
Mobilier	-	4'570.00	Résultat de l'exercice	-	-
./. Fonds d'amortissements	-	-4'570.00	TOTAL FONDS PROPRES	18'690.56	16'412.84
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	-	-			
TOTAL DE L'ACTIF	455'317.76	518'656.06	TOTAL DU PASSIF	455'317.76	518'656.06

**Compte de profits
et pertes
au 31 décembre 2019**

PRODUITS	2019	2018
Subventions		
Etat de Genève	718'739.00	718'739.00
Communes genevoises	37'700.00	33'800.00
	756'439.00	752'539.00
Dons affectés		
Entreprises et fondations	409'794.54	521'001.61
Dons Privés	20'557.60	7'840.92
	430'352.14	528'842.53
Cotisations et dons non affectés		
Cotisations	3'050.00	4'050.00
Entreprises et fondations	1'100.00	5'285.00
Dons Privés	27'542.00	11'995.00
	31'692.00	21'330.00
Revenus propres		
Hébergements foyer	47'072.25	54'498.00
Participation des usagères	530.00	540.00
Autres revenu d'activités	-	4'105.00
	47'602.25	59'143.00
Autres produits		
Produits divers et sur ex. antérieur	8'979.56	1'439.49
	8'979.56	1'439.49
TOTAL DES PRODUITS	1'275.064.95	1'363'294.02

CHARGES	2019	2018		2019	2018
Charges de personnel			Foyer		
Salaires et charges sociales	1'177'689.75	1'124'523.55	Intendance & entretien	16'960.75	9'922.95
Formation et supervisions	21'076.15	6'106.90	Sécurité	4'465.20	4'465.20
Autres charges de personnel	1'016.80	1'305.00	Aménagement & déménagement femmes	450.00	411.10
Variation provision pour salaires	-1'435.55	-11'456.00		21'875.95	14'799.25
Variation provision pour vacances non prises	6'888.00	2'855.00			
	1'205'235.15	1'123'334.45	Amortissements et corrections d'actifs		
Frais d'administration			Dotations aux amortissements	-	914.00
Frais administratifs & divers	11'269.30	10'262.02	Corrections d'actifs et pertes sur débiteurs	-	-
Téléphones, fax & internet	7'760.65	10'090.05		-	914.00
Consommables & maintenance Informatique	26'917.00	17'125.85			
Frais comité & séances	4'037.75	4'799.50	TOTAL DES CHARGES	1'363'548.94	1'274'475.02
Assurances	6'009.40	5'365.05			
Honoraires	9'363.45	9'480.15	RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS	-88'483.99	88'819.00
Frais de déplacement	597.90	-	Utilisations des fonds affectés	521'113.85	441'511.93
	65'955.45	57'122.62	Dotations à des fonds affectés	-430'352.14	-528'842.53
Communication & Publications			Résultats des fonds affectés	90'761.71	-87'330.60
Communic. & publications	25'566.19	26'793.94	RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION	2'277.72	1'488.40
Montchoisy			Part du résultat revenant au subventionneur		
Charges & intendance	22'868.10	23'585.80	Part du résultat affecté à la réserve	-	-
	22'868.10	23'585.80	«Part de subv. Non dépensées»	-2'277.72	-1'488.40
Activités			RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION	-	-
Foyer	1'994.90	2'251.90			
Montchoisy	3'846.70	3'176.10			
Traductions & autres frais	12'405.50	18'964.00			
Sorties Mères-Enfants	3'801.00	3'532.96			
	22'048.10	27'924.96			

MERCI

NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVEC

A l'**Etat de Genève** qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la **Ville de Genève** qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des victimes de violence en couple et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVEC et soutiennent ainsi son action :

Aire-La-Ville, Avusy, Bardonnex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Genthod, Grand-Saconnex, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Versoix

Aux personnes, associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission :

Action Fitness David Lloyd, ACASE, Association Les Trinitaires, BCGE, C&A Foundation, Chaîne du Bonheur, FAPPO, Festival Les Créatives, Fondation Minkoff, Fondation Terrevent, Fond. V. Rossi di Montelera, Fondation André & Cyprien, Fondation Coromandel, Fondation du Bout du Monde, Fondation Groupe Mutuel, Fondation Philanthropia, Franceline Dupenloup, IVL S.A., Ladies Circle de Nyon, OAK Foundation LTD, Open Mic des Volontaires, Perrine Le Querrec, Première Ligne, Rotary Club Palais Wilson, Rotaract Genève International, Stettler & Castrischer, Taxiphone, Théâtre Le Poche

Et des remerciements particuliers vont à nos Ambassadeurs-drices ainsi qu'aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission !

MERCI

NOUS TENONS À ADRESSER ICI NOS CHALEUREUX REMERCIEMENTS À NOS MEMBRES, À NOS DONATRICES ET DONATEURS

ALTHAUS Gilles
ALTMAYER DUPONT Ruth
AMBELOUIS Géraldine
ANDERFUHREN Marie Cécile
ANDREETTI Ana Cristina
ANKEN Antoine
ASSAL Jean-Philippe
BACHMANN BADER Brigitte
BAGNOUD Gérard
BARTHOLDI Nicolas
BELTRAMETTI Sara
BERTANI Lorella
BERTHAUT Amy
BESHARATY MOVAED Linda
BIEDERMANN Stéphanie
BODMER FEINMANN Suzanne
BONARD VATRAN Marie-Laure
BONO Silvia
BREITLER Christine

BUCHS Valérie
BUFFLE Martine & Jean-Claude
BURKE Mildred
BURNAND Jacqueline
CAMPOS-FISCH Lyola
CARASSO Grégoire
CARINI Laura
CAVIEZEL STILLWAGON Catherine
CEPPI Greg
CERQUI Daniela
CHAN SUM FAT Jacqueline
CHAPPUIS Pierre
CHAPPUIS Suzanne & Georges
CHARLIER PUTALLAZ Claudine
CHATAGNY David
CHATAGNY SIERRO Monique &
Antoine
CHAVES Natalia
CHUARD Aurélie & Max
CONNE Pierre
CORTELLINI MAYEUX Joëlle
COURTOT Marcelle
CUENOD Didier

DAMACHI Atona
DAVID Laurence
DE PERROT Françoise
DE POLO Béatrice
DE SOUZA Alessandra
DE WECK HADDAD Sophie
DEL GROSSO Laura
DENERVAUD Jean-Marc
DESSUET-GENET Anne-Françoise
DEVOLZ Jérôme
DEVOLZ Monique
DING Suzanne
DOGGWILER Brigitte
DUBACH Alexandre
DUBOIS FERRIERE Christa
DUMUR Christiane
DUPERTUIS Rosana
DUPRAZ Colette
EISENBERG Jaci
EMERY Heike
EXCHAQUET Antoine
FAVRE Magali
FAVRE Monique

MERCI

FAVRE Patrick
FLEURY Marie-Françoise
FLUCK Dominique
FONTANA Barbara
FORBAT-RIKLY Laura
FOURNIER Anne-Marie
FRANK Ian
FREDERIC Esther
FREIHOLZ Jean-Pierre
FRIEDLI Gillian
GALLAY BLASER Laetitia
GAMBA Lucien
GAMPER Séverine
GAMPFER CHABBEBY Suzanne
GANDER Ivana
GIAUQUE Nadine
GILLIOZ Lucienne
GLANVILLE Andrea
GOLAZ Nelly
GROBET Emmanuelle
GROSS Martine
GROUX Myriam

GUERDAN Viviane
GUINAND Benoît
HADIFI-DELEVAUX Corinne
HALDIMANN Maryline
HENRY Lorena
HENZELIN Sophie
HUMBERT Liliane
HUNSBEDT Jens Odd
IDALENE-ZBINDEN Anne
IMBODEN Claire
INGIGNOLI Emanuelle
JACQUESON Didier
JEANDUPEUX Eric (Famille)
JEBBITT Kevin
JULLIARD ROSSIER Anne
KELLER Jean-Pierre
KERN Ilse
KERR Jean
KIFLE Asli
KUNDIG Aline
KUNZ PERROTET Fanchette
LACHENAL Lise

LAEMMEL-JUILLARD Valérie
LAGARDE Loraine
LAMBOTTE Gabrielle
LANGER Marcelle
LAPIERRE Monique
LEBRETON Capucine
LEQUINT Florence
MAITRE Reginald
MAMMANA Laurent
MARCHAND-MAITRE Bernadette
MARTHE Nathalie
MARTIN Barbara
MARTINEAU Jérôme
MAULINI Camille
MAURY PASQUIER Liliane
MAYOR Steve
MEGEVAND Marie-Claire
MELLE Laura
MENGHINI Mathieu
MENTHA PITTELOUD Carole
METTRAUX Joseph
MEYER Matthias

MEZZADONNA Nicole
MIERECKE Madalena
MIEVILLE André
MIEVILLE Christine
MIEVILLE Marie-Laure
MONNARD André
MORARD Marie-José
NAEF Laurence
NGUYEN Salisa
ODIER Patrick
ODY BERKOVITS Laurence
ODY Christiane & Bernard
OPERIOL PESSE Sophie
PALIX Audrey
PAPO THOMPSON Hilary
PARRO ROMO Maria Isabel
PEREZ Carmen
PERLER Frédérique
PERRET Francine
PEVERELLI Philippe
PIDOUX Anna Maria
PITTET Geneviève
PLUME Amélie
PYTHON Chloé
RAGETH Jean-Pierre
RAMA Karina
RASIC Marija
REGAD Cédric
RICART Maria

RIESEN Monique & Norbert
ROCHAT Lucia & Frédéric
ROCHAT Sylvie
RODRIK Albert
ROL Anne-Mary
ROMANO Maria
ROTHLIN Hansjorg
ROULET Lucienne
RUIZ Jacqueline
SALZMANN Patricia
SANCHEZ Maria-Jose
SIMONIN Alain
SIMONNET Florian
SINTES Frédérique
SMITH Claire
SORDET Véronique
SPINNLER SOULIE Véronique
STEHLE Claire-Lise
STOCKHAMMER André
ST-PIERRE Véronique
STREIT-GROUX Yvonne & Eddy
SWAIN Helen
TALLEUX Denise
TEMPERLI Philippe
TEMPESTINI Cathia
TERPSICHORI Argyros
THOENI-MEROZ Jacqueline
THURNHERR-GAULIS Hélène & Hans

THURRE Philippe
TIPHTICOGLOU Melina
TOSI LACOMBE Marina
TSCHOPP Françoise
TUDISCO Mélanie
VAN DE PERRE Anne
VENEGAS Luz
VENETZ SAVIOZ Silvia
VERDIA Mariangels
VICEDOMINI Alessandra
VON BURG Dominique
WALPEN Francis
WEEN Trude
WILLARD Sally Ann
WINKLER BOYATIR Célia
WUNDERLI Léa
WUNDERLI MEURY Liliane
YEO Claudia
ZAMBAZ Martine
ZANASCO Matteo
ZIMMERMANN Anne Françoise
ZIMMERMANN Justin
ZIMMERMANN Laureline
ZUMBACH DE ROUGEMONT Anne
ainsi qu'à toutes celles et ceux qui
ont souhaité garder l'anonymat.



**SOUTENEZ NOTRE ACTION !
CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.**

CCP 12-2961-6
IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

WWW.AVVEC.CH



AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

